

Annexe E (informative) Maintenance des dallages

Un dallage est un ouvrage soumis à la fatigue et à l'usure. Il doit donc faire l'objet de la part du maître d'ouvrage d'une maintenance régulière.

Les principales opérations de maintenance sont :

NOTE 1

- Le remplissage ultérieur des joints et son entretien :

Le remplissage ultérieur comprend le dégarnissage des joints, puis un nouveau remplissage, après que le béton ait terminé son retrait.

- Le nettoyage courant du dallage avec des produits adaptés aux liants hydrauliques utilisés ;
- Le traitement des efflorescences ;
- Les opérations de bouchage des pores, de lustrage ou de cirage du dallage ;

L'entretien ne peut concerner que notamment :

NOTE 2

- Les épaufrures le long des joints et en partie courante :

Leurs réparations font généralement appel à des mortiers de résine. Lorsqu'il y a dégradation des bordures de joints, des injections de coulis hydrauliques ou de mousses polyuréthane près des bordures et en sous face peuvent s'avérer nécessaires pour limiter le pianotage.

NOTE 3

- Les fissures :

La réparation la plus courante consiste à ouvrir les lèvres de la fissure, à réaliser sur son trajet des forages régulièrement espacés, et à injecter des résines afin de rétablir les cohésions.

NOTE 4

- L'atténuation des pianotages :

La suppression des pianotages dus au passage des charges roulantes est en général obtenue au moyen d'injections destinées à remplir les vides liés aux soulèvements par retrait différentiel du béton aux angles et bordures.

NOTE 5

- Les tassements localisés :

Ils sont généralement liés à des affaissements du support sur des surfaces limitées. Une solution de réparation peut consister à injecter en sous face du dallage un coulis à base de liants hydraulique, ou à injecter des mousses. Les soulèvements du dallage doivent être parfaitement contrôlés au cours des opérations. Il peut s'avérer nécessaire de conforter le support en profondeur, avec injection des couches instables.

NOTE 6

- L'abrasion de la couche d'usure ;

Sa réparation relève en général de l'adjonction d'un revêtement approprié.

- Les défauts de surface : (ils sont généralement repris par ponçage).